

« AGIR collectivement pour la QUALITE DE L'AIR INTERIEUR »

Retour d'expérience de l'accompagnement de plusieurs ERP du Cantal par le CPIE de Haute-Auvergne sur la surveillance de la QAI

Journée Technique “Qualité de l’Air intérieur et Radon”

1^{er} octobre 2024 - AURILLAC

« AGIR collectivement pour la QUALITE DE L'AIR INTERIEUR »

Contexte /

Actions menées depuis 2012 par le CPIE sur la Qualité de l'Air Intérieur (QAI)

Sensibilisation jeune public

- Ecoles primaires
- Lycées techniques (filières STSS par exemple)

Sensibilisation de professionnels

- Assistantes maternelles
- Intervenants à domicile
- Agents de collectivités locales et de crèches

Sensibilisation grand public, familles

- Stand d'information
- Temps d'échanges-débat
- Exposition
- ...

Accompagnement de démarches d'amélioration de la QAI

+ Actions spécifiques sur le Radon

Edition d'un livret d'information



« AGIR collectivement pour la QUALITE DE L'AIR INTERIEUR »

Contexte / Constats en 2017

- Un besoin d'information et d'accompagnement des établissements accueillant des enfants (écoles maternelles ou primaires, crèches) dans l'application du guide pour une meilleure qualité de l'air qui semble encore méconnu des gestionnaires d'établissements et des collectivités.
- Une première échéance, fixée à 2018, concerne les crèches, écoles maternelles et écoles primaires.
 - Le souhait du CPIE d'aller au-delà de la sensibilisation, et d'apporter un accompagnement pédagogique pour agir.



« AGIR collectivement pour la QUALITE DE L'AIR INTERIEUR »

Contexte /

Echanges avec l'Agence Régionale de Santé DT15

Projet issu d'une concertation entre le CPIE de Haute-Auvergne et l'ARS AURA DT Cantal, afin de travailler de façon innovante et pragmatique sur la problématique de la qualité de l'air intérieur dans le département.

" AGIR collectivement pour la QUALITE DE L'AIR INTERIEUR "



Projet d'accompagnement d'établissements "pilotes" accueillant des enfants (écoles maternelles ou primaires ou crèches) dans l'application du guide pour une meilleure qualité de l'air dans les lieux accueillant des enfants, sur le territoire cantalien.



Constat

Les enfants passent près de 90 % de leur temps dans des lieux clos : logement, transports, école ou crèche.

Dans les bâtiments, les sources d'émissions de substances polluantes sont nombreuses : matériaux de construction, peinture, meubles, appareils de chauffage, produits d'entretien, matériels utilisés pour des activités (colles, encres, peintures, feutres, etc.)

Une mauvaise qualité de l'air intérieur peut favoriser l'émergence de symptômes tels que des maux de tête, de la fatigue, une irritation des yeux, du nez, de la gorge ou de la peau, des vertiges, des manifestations allergiques ou de l'asthme.

Une bonne qualité de l'air à l'intérieur d'un bâtiment a, au contraire, un effet positif démontré sur la diminution du taux d'absentéisme, le bien-être des occupants et l'apprentissage.

Améliorer la qualité de l'air est l'affaire de tous : équipe de direction, enseignants ou animateurs, personnel chargé de l'entretien et services techniques responsables de la maintenance, chacun agit dans son domaine

« AGIR collectivement pour la QUALITE DE L'AIR INTERIEUR »

L'intention du Projet

Accompagner de façon pédagogique des établissements accueillant des enfants (écoles, crèches, ...) du département à améliorer la qualité de l'air intérieur dans leur établissement et essayer le retour d'expérience.

Travail mené dans le Cantal de 2017 à 2023 par le CPIE Haute Auvergne avec le soutien financier de l'ARS Auvergne Rhône Alpes

Ancienne
réglementation !



« AGIR collectivement pour la QUALITE DE L'AIR INTERIEUR »

Les objectifs du projet

> **Sensibiliser les équipes de l'établissement** aux enjeux d'une bonne qualité de l'air intérieur et aux bonnes pratiques, faire connaître les sources de pollutions et d'allergies dans les locaux et les moyens de les limiter. **Inform**er les publics en lien avec l'établissement (parents, ...).



> **Accompagner la réalisation d'un autodiagnostic et la mise en place d'un programme d'actions:** pour répondre à l'obligation réglementaire de surveillance de la qualité de l'air intérieur les lieux accueillant des enfants.

> **Servir d'exemple** et d'appui pour d'autres établissements qui doivent se lancer dans une démarche de surveillance de la qualité de l'air intérieur.



« AGIR collectivement pour la QUALITE DE L'AIR INTERIEUR »

Mobilisation des acteurs

> **Emergence d'un comité de suivi « QAI » Cantal**

Réunions sept 2017 et janvier 2020 pour présenter le projet aux partenaires locaux et sonder les réseaux pour trouver les établissements volontaires

> **Communication via plusieurs réseaux**

Edition d'un flyer d'information sur le projet.

Diffusion auprès des écoles (via l'Education Nationale, infirmières scolaires et directeurs) et des crèches (via la CAF et PMI du CD15).

Choix des structures:

- > année 1 tester sur des petites structures;
- > année 2 optimiser l'essaimage via des collectivités importantes sur les 3 arrondissements;
- > année 3: collèges.

> **Choix de l'établissement**

Nécessité de s'assurer d'une volonté commune direction de la structure et gestionnaire (collectivité)



« AGIR collectivement pour la QUALITE DE L'AIR INTERIEUR »

Les 7 structures accompagnées

Ecole maternelle et primaire de Vézac

2 bâtiments, 26 pièces
113 enfants + 10 professionnels
Propriétaire: mairie

Ecole de Tivoli Aurillac

1 bâtiment, 43 pièces
215 enfants + 38 professionnels
Propriétaire: mairie

Pôle Enfance Jeunesse de Massiac

1 bâtiment, 6 pièces
enfants CLSH /relais + professionnels
Propriétaire: Com. de communes

Centre Multi-accueil «Les P'tites Canailles» de Mours

1 bâtiment, 9 pièces
15 enfants + 5 professionnels
Propriétaire: Com. de communes

Crèche de Mauriac

1 bâtiment, 16 pièces
22 enfants + 5 professionnels
Propriétaire: mairie

Collège de St Flour

1 bâtiment, 142 pièces
Effectif théorique max 400 pers
Propriétaire: CD15

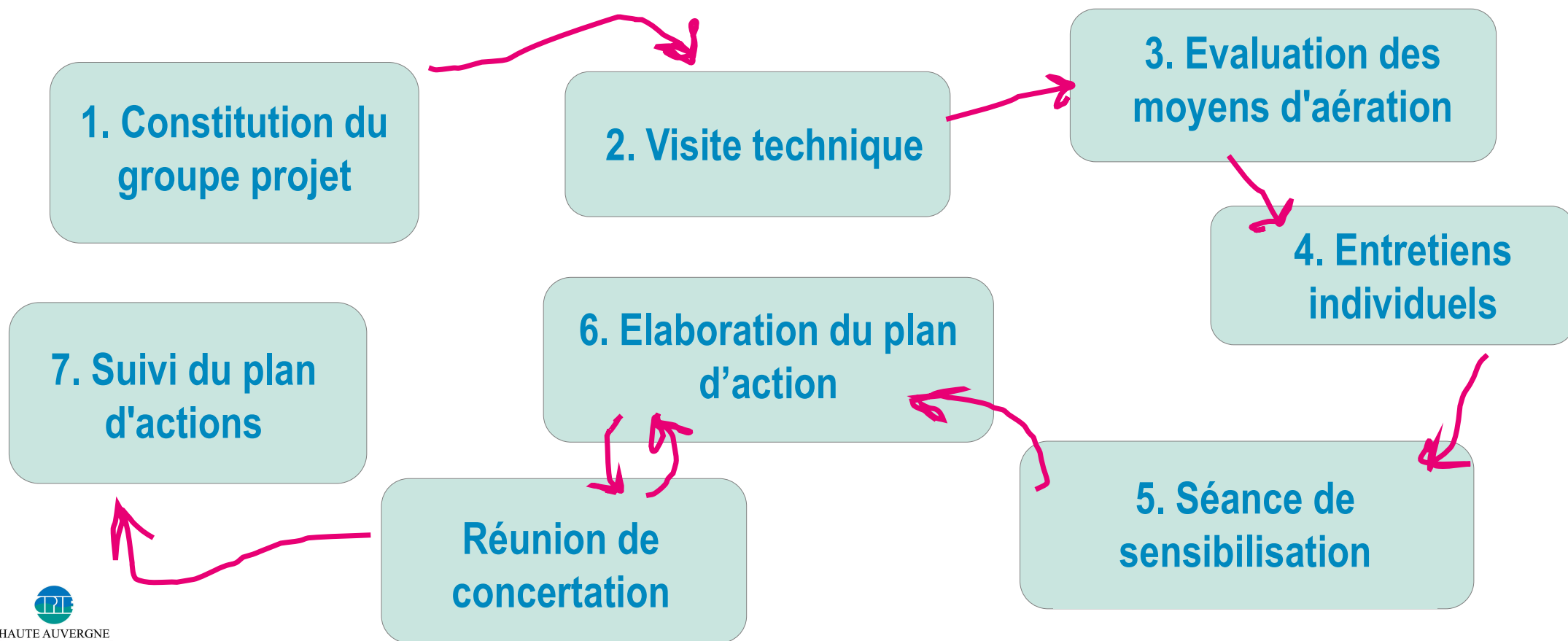
Collège de St Cernin

1 bâtiment, 39 pièces
159 enfants + 20 professionnels
Propriétaire: CD15



« AGIR collectivement pour la QUALITE DE L'AIR INTERIEUR »

Les étapes du projet, sur 6 à 8 mois



« AGIR collectivement pour la QUALITE DE L'AIR INTERIEUR »

Étape 1 / Constitution du groupe projet

Ecole maternelle et primaire de Vézac

- > Le directeur de l'école
- > L'agent technique communal responsable de l'entretien de l'école
- > Une institutrice
- > Les 2 agents d'entretien

Centre Multi-accueil «Les P'tites Canailles» de Maurs

- > La directrice du centre
- > L'agent du service technique de la ComCom. en charge du site
 - > L'agent d'entretien
- > La chargée de mission enfance-jeunesse la CC.



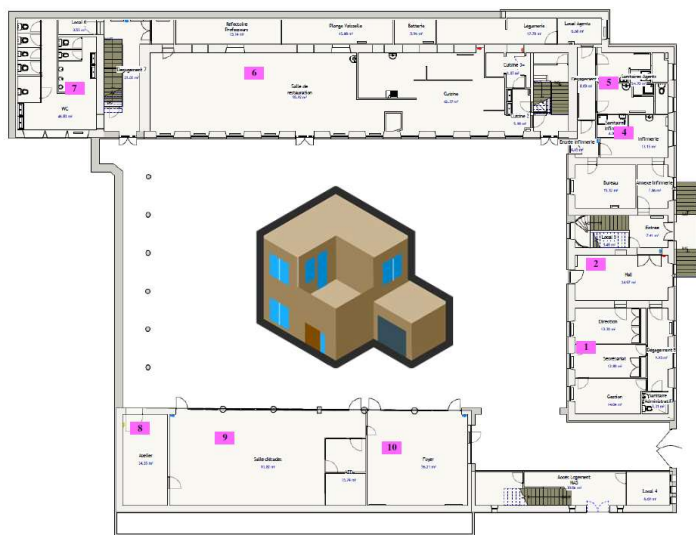
→ Réunion du groupe projet au démarrage de l'action

Transversalité,
multi-acteurs



« AGIR collectivement pour la QUALITE DE L'AIR INTERIEUR »

Étape 2 / Visite Technique



Première sensibilisation
sur l'aspect QAI
circulation de l'air

> Travail sur plan préalable puis sélection des pièces à investiguer (entre 6 et 20) par le CPIE.

> Visite de l'ensemble du bâtiment (intérieur et extérieur) avec la direction et l'agent de maintenance du site, observation attentive des pièces choisies.

> Renseignement sur place de la fiche annexe «État des ouvrants et des bouches» pour les pièces investiguées.

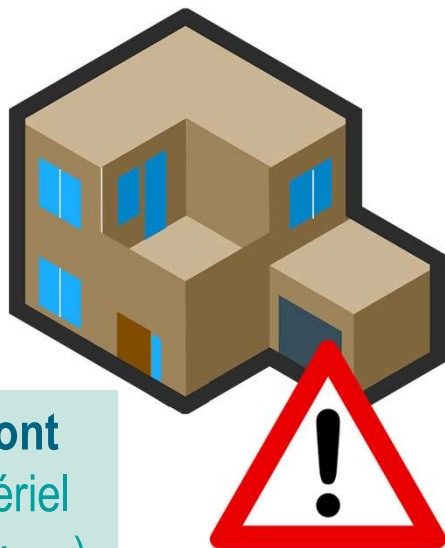
7 à 67 ouvrants et 2 à 37 bouches investiguées



« AGIR collectivement pour la QUALITE DE L'AIR INTERIEUR »

Étape 2 / Visite Technique, quelques constats

> La majorité des VMC a un **problème** ! panne, débits trop faibles, arrêtée volontairement pour le bruit...



> En moyenne 14% des **ouvrants sont difficiles d'accès**: stockage de matériel devant (lit, jeux d'extérieur volumineux, ...) ou encombrement des rebords de fenêtres avec exposition d'objets créés par les enfants, des livres...

Mais 95 % des ouvrants fonctionnent bien !

> Régulièrement une **absence de circulation d'air** dans la pièce en raison de l'absence de détalonnage de la porte qui a été modifiée (porte anti-bruit pour un dortoir, ou pour éviter que les enfants se coincent les orteils dans la fente de détalonnage), ou oubli lors de la rénovation.

> En moyenne 47% **des bouches/grilles d'aération investiguées sont encrassées**, rarement entretenues (problème: qui doit les entretenir ?) mais aucune bouche obturée !

« AGIR collectivement pour la QUALITE DE L'AIR INTERIEUR »

Etape 3 / Evaluation des moyens d'aération

> Première rédaction par le CPIE du rapport d'évaluation des moyens d'aération.

> Compléments, relecture, validation par le gestionnaire

ANNEXE : État des ouvrants et des bouches
(à reproduire pour chaque pièce investiguée)

Pièce n°1

Mode d'aération ou de ventilation (s'il est différent du mode principal) :

.....
nement
bles
nécessaire)
ouvrables

Rapport d'évaluation des moyens d'aération
Rapport établi conformément à l'arrêté du 1er juin 2016 relatif aux modalités de
présentation du rapport d'évaluation des moyens d'aération

Date de l'évaluation :

ETABLISSEMENT

Nom :
Type :
(crèche, halte-garderie, école maternelle, école élémentaire, collège, lycée, autre - à préciser)
Adresse :
Nom du directeur d'école ou du chef d'établissement :
Numéro de SIRET :

PROPRIÉTAIRE / EXPLOITANT DE L'ÉTABLISSEMENT

Personne morale :
Adresse :
Qualité : Propriétaire Exploitant



« AGIR collectivement pour la QUALITE DE L'AIR INTERIEUR »

Etape 3 / Evaluation des moyens d'aération

3 pages

Rapport d'évaluation des moyens d'aération

Rapport établi conformément à l'arrêté du 1er juin 2016 relatif aux modalités de présentation du rapport d'évaluation des moyens d'aération

Date de l'évaluation :/...../.....

ETABLISSEMENT

Nom :
Type :
(crèche, halte-garderie, école maternelle, école élémentaire, collège, lycée, autre - à préciser)
Adresse :
Nom du directeur d'école ou du chef d'établissement :
Numéro de SIRET :

PROPRIETAIRE / EXPLOITANT DE L'ETABLISSEMENT

Personne morale :
Adresse :
Qualité : Propriétaire Exploitant
Service concerné :
Nom de la personne référent, coordonnées téléphoniques et courriel :

ORGANISME CHARGE DE L'EVALUATION DES MOYENS D'AERATION

Nom de l'organisme :
Adresse :
Qualité¹ :
Nom de la personne ayant effectué l'évaluation des moyens d'aération :
Numéro de SIRET :

ANNEXE : État des ouvrants et des bouches (à reproduire pour chaque pièce investiguée)

Pièce n°1

Mode d'aération ou de ventilation (s'il est différent du mode principal) :

Examen des ouvrants

Nombre d'ouvrants :
(fenêtre, porte-fenêtre ou porte ouvrant sur l'extérieur)

Nombre d'ouvrants en état de fonctionnement :
(effectivement ouvrable)

Nombre d'ouvrants facilement accessibles :
(ouvrable sans obstacle ni action supplémentaire nécessaire)

Nombre d'ouvrants facilement manœuvrables :
(ouvrable par un adulte sans effort particulier)

Examen relatif au fonctionnement des bouches

En cas de présence de bouches ou grilles d'aménages d'air et/ou d'extraction, s'assurer que l'air circule dans le bon sens par exemple au moyen d'une feuille de papier placée devant la bouche.

Bouches en état de fonctionnement : OUI
 NON

Examen relatif à l'obturation des bouches

Indiquer s'il y a obturation des bouches (ou grilles) d'aménages d'air et/ou d'extraction :

OUI
Préciser : Obturation volontaire
 Présence de mobilier masquant partiellement ou complètement la bouche
 Autre obstacle masquant partiellement ou totalement la bouche
 NON

Indiquer s'il y a encrassement des bouches (ou grilles) d'aménages d'air et/ou d'extraction :

OUI
 NON

Observations complémentaires éventuelles

1 page/pièce
investiguée



« AGIR collectivement pour la QUALITE DE L'AIR INTERIEUR »

Etape 4 / Entretien individuels

> Entretien individuel avec 4 ou 5 acteurs du site: le directeur, les agents technique, un enseignant ou puéricultrice, les agents d'entretien.

> Remplissage de la grille d'entretien correspondant à chacun en cochant si l'action est réalisée/ou pas ou sans objet.

The image shows four overlapping maintenance checklists, each with a blue header and a white body. The headers are:

- GRILLE DESTINÉE À L'ÉQUIPE DE GESTION DE L'ÉTABLISSEMENT
- GRILLE DESTINÉE À LA PERSONNE EN CHARGE DES ACTIVITÉS DANS LA PIÈCE ET NE CONCERNE QUE LE PÉRIMÈTRE DE LA PIÈCE
- GRILLE DESTINÉE AU PERSONNEL DES SERVICES TECHNIQUES EN CHARGE DE LA MAINTIENANCE DE L'ÉTABLISSEMENT
- GRILLE DESTINÉE AU PERSONNEL D'ENTRETIEN

Each form includes fields for 'Date', 'Nom de l'établissement', and 'Adresse'. The 'GRILLE DESTINÉE AU PERSONNEL D'ENTRETIEN' form also includes fields for 'Personne remplissant la grille', 'Nom', 'Prénom', and 'Fonction'. Below these fields, there is a section titled 'Activités' with a list of tasks and a table for tracking completion.

Activités

- Veiller à ramener quotidiennement les poubelles dans les pièces occupées.
- Privilégier un nettoyage brossé-des sols et du mobilier.
- Utiliser les produits d'entretien conformément aux instructions (éviter l'usage de produits, pas de produits).
- Veiller à ranger l'ensemble des produits de nettoyage dans les locaux prévus à cet effet.

The table at the bottom right of the 'GRILLE DESTINÉE AU PERSONNEL D'ENTRETIEN' form has columns for 'Date prévue respectée?' and rows for tracking completion. The columns are labeled with checkmarks (✓), crosses (✗), and 'SO'.

« AGIR collectivement pour la QUALITE DE L'AIR INTERIEUR »

Etape 4 / Entretiens individuels

Ecole maternelle et primaire de Vézac

> Entretien individuel avec 5 acteurs du site: le directeur, l'agent technique communal, une institutrice, les 2 agents d'entretien.

The image shows a stack of four maintenance grids (grilles) for the school. The top grid is titled 'GRILLE DESTINÉE À L'ÉQUIPE DE GESTION DE L'ÉTABLISSEMENT'. The second grid is 'GRILLE DESTINÉE À LA PERSONNE EN CHARGE DES ACTIVITÉS DANS LA PIÈCE ET NE CONCERNE QUE LE PÉRIMÈTRE DE LA PIÈCE'. The third grid is 'GRILLE DESTINÉE AU PERSONNEL DES SERVICES TECHNIQUES EN CHARGE DE LA MAINTENANCE DE L'ÉTABLISSEMENT'. The bottom grid is 'GRILLE DESTINÉE AU PERSONNEL D'ENTRETIEN'. Each grid has a 'Date' field and a 'Nom de l'établissement' field. The bottom grid also has fields for 'Adresse', 'Maison', 'Prénom', and 'Fonction'. A 'Personne remplissant la grille' section is also present. The bottom grid includes a list of activities (Activités) such as 'Vérifier la température quotidiennement des panneaux dans les pièces occupées', 'Privilégier un nettoyage humide des sols et du mobilier', 'Vérifier les produits d'entretien conformément aux instructions d'usage (pas de produits toxiques)', and 'Vérifier à l'aide d'un appareil les niveaux de technicité dans les locaux concernés à cet effet'. There is also a 'Carte graphique' section with a grid and a '50' value.

- Recueil des pratiques quotidiennes (prendre le temps d'écouter)
- Repérage des points de blocage
- Sensibilisation « sur mesure » pour chaque acteur

Centre Multi-accueil « Les P'tites Canailles » de Maurs

> Entretien individuel avec 4 acteurs du site: la directrice, l'agent des services techniques de la CC, une puéricultrice, l'agent d'entretien.



« AGIR collectivement pour la QUALITE DE L'AIR INTERIEUR »

Etape 5 / Sensibilisation des publics

- > Animation d'une séance de sensibilisation pour les élèves de classe cycle 3 avec l'outil «Dépollul'air» ou « Justin Peu d'air »



- > Animation d'une séance d'information en soirée à destination des professionnels de la structure et des parents des enfants fréquentant le centre.

- > Installation/prêt d'un capteur de CO2






« AGIR collectivement pour la QUALITE DE L'AIR INTERIEUR »

Etape 6 / Elaboration du plan d'actions

- > A partir des grilles d'entretien remplies, identification d'actions pertinentes d'amélioration de la qualité de l'air intérieur pour l'établissement.
- > Rédaction par le CPIE des actions classées par axe thématique à l'aide d'un tableau.

Exemple de Plan d'actions d'amélioration de la qualité de l'air intérieur

	Axe d'actions	
Organisation du site	 Environnement extérieur	Prendre en compte du risque Radon, le n radon
Matériaux de construction, revêtements, mobiliers	 Produits de construction et de décoration	Privilégier l'achat des produits de con
	 Mobiliers	A réception de mobiliers neufs, mesur pendant au moins 4 semaines, avant



- > En réunion du groupe projet, discussion sur la faisabilité des actions identifiées, recherche d'adéquation au contexte et au besoin de l'établissement.
- > Validation d'une liste d'actions avec un référent et des échéances de réalisation pour chaque action.















« AGIR collectivement pour la QUALITE DE L'AIR INTERIEUR »

Etape 6 / Elaboration du plan d'actions

Exemple de tableau outil

Exemple de Plan d'actions d'amélioration de la qualité de l'air intérieur

	Axe d'actions	Exemples d'actions	Précisions sur l'action	Personne(s) référent(e) de l'action	Echéance de mise en place	Date de réalisation
Organisation du site	 Environnement extérieur	Prendre en compte du risque Radon, le radon étant un des éléments de pollution de l'air intérieur et la commune est concernée par le risque radon.				
	 Produits de construction et de décoration	Privilégier l'achat des produits de construction et de décoration étiquetés A+ pour les travaux en cours ou à venir.				
Matériaux de construction, revêtements, mobiliers	 Mobiliers	A l'acquisition de mobiliers neufs, matériel de mobilité ou jeux, les déballer et les stocker dans une pièce ventilée, chauffée mais non occupée, pendant au moins 4 semaines, avant de les introduire dans une pièce occupée.				
	 Photocopieurs, imprimantes					
Equipements	 Chauffage climatique					
	 Système d'évacuation					
	 Cuisine					
Activités : pédagogiques, ménage, travaux	 Activités pédagogiques	Informar les parents dont les enfants vont rentrer à l'école de l'existence du guide d'achat des fournitures scolaires via certains salons.	Peut aussi s'adresser pour les parents concernés en mentionnant les sites internet d'information et / ou distribuer directement les fiches et guides d'achat.			
	 Entretien - Ménage	Privilégier des produits de nettoyage de qualité écologique (Bio-label européen, éviter les pictogrammes de danger) et contribuer à limiter l'utilisation de produits d'entretien différents.	Remplacement en cours des produits d'entretien habituels par du savon noir, du vinaigre blanc et bicarbonate de soude. Se référer à la fiche informative achat de produits d'entretien contenue dans le guide. Bien prendre en compte les fiches de Données de Sécurité (FDS) rattachées à chaque produit et devant être communiquées par les fournisseurs.			
	 Travaux	Programmer les travaux de rénovation autant que possible pendant la fermeture estivale.	Pour rappel, car c'est la pratique actuelle.			
	 Opérations de désinfection					
Aération - Ventilation	 Aération - Ventilation	Faire réaliser l'entretien de la VMC très régulièrement, changer régulièrement les filtres lorsque les équipements de ventilation en sont équipés.	Vérifier régulièrement le bon fonctionnement lors du ménage. Bien tenir compte de l'état de l'air (entrants et sortants) pour l'entretien du bâtiment: les pièces sont interdépendantes les unes des autres en fonction de la position des entrées d'air (mixte en dépression par la VMC à simple flux). Vérifier les dimensionnements des installations de ventilation, et leur bon entretien, de manière à garantir les débits d'air prescrits par le règlementation (Art 64 du Règlement Sanitaire Départemental).			




« AGIR collectivement pour la QUALITE DE L'AIR INTERIEUR »

Etape 6 /

Elaboration du plan d'actions

Exemple d'actions

Matériaux de construction revêtements meubles	Produits de construction et de décoration	Privilégier l'achat des produits de construction et de décoration étiquetés A+ pour les travaux en cours ou à venir. 
	
	Mobiliers	A réception de mobiliers neufs, matériel de motricité ou jeux, les déballer et les stocker dans une pièce ventilée, chauffée mais non occupée, pendant au moins 4 semaines, avant de les introduire dans une pièce occupée.
	







« AGIR collectivement pour la QUALITE DE L'AIR INTERIEUR »

Etape 6 /

Elaboration du plan d'actions

Exemple d'actions

Équipements		Photocopieurs, imprimantes	Déplacer l'imprimante dans la salle n°4, éloignée de la salle de classe et bien ventilée
		Chauffage climatisation	Mesurer l'humidité et la maintenir autour de 30-60% dans la pièce d'activité
		Système d'évacuation	Nettoyer les drains à syphon à chaque vacances scolaires et les remplir d'eau
		Cuisine	...

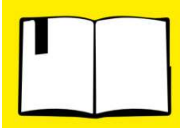





« AGIR collectivement pour la QUALITE DE L'AIR INTERIEUR »

Etape 6 /

Elaboration du plan d'actions

Exemple d'actions

Activités: pédagogiques, ménage, travaux		Activités pédagogiques	Informer les parents dont les enfants vont rentrer à l'école de l'existence du guide d'achat des fournitures scolaires «Le cartable sain» ...
		Entretien - Ménage	Privilégier des produits de nettoyage de qualité écologique (Eco-label européen, éviter les pictogrammes de danger) et continuer à limiter l'utilisation de produits d'entretien différents. ...
		Travaux	Programmer les travaux de rénovation autant que possible pendant la fermeture estivale. ...
		Opérations de désinfection	...



« AGIR collectivement pour la QUALITE DE L'AIR INTERIEUR »

Etape 6 /

Elaboration du plan d'actions

Exemple d'actions

**Aération -
Ventilation**



**Aération -
Ventilation**

Faire réaliser l'entretien de la VMC 2 fois par an, changer régulièrement les filtres lorsque les équipements de ventilation en comportent.

...



« AGIR collectivement pour la QUALITE DE L'AIR INTERIEUR »

Etape 7 /


Suivi du plan d'actions

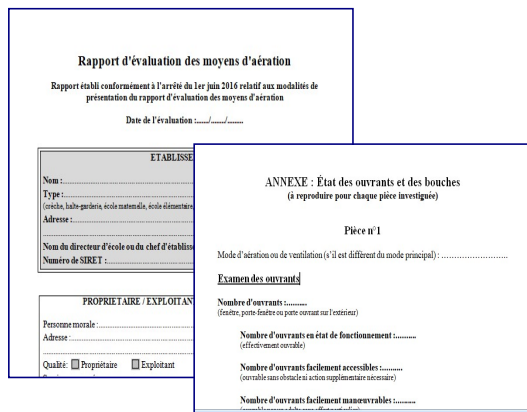
- > Identifier un référent du groupe projet en charge du suivi dans le temps de la mise en place des actions du plan, de sa réactualisation éventuelle.
- > Recontacter les référents à + 6 mois et +1 an et reprendre le tableur pour le compléter.



« AGIR collectivement pour la QUALITE DE L'AIR INTERIEUR »

Les Outils utilisés

 Rapport d'évaluation des moyens d'aération
 > Annexe: État des ouvrants et des bouches
 (documents extraits de la réglementation)




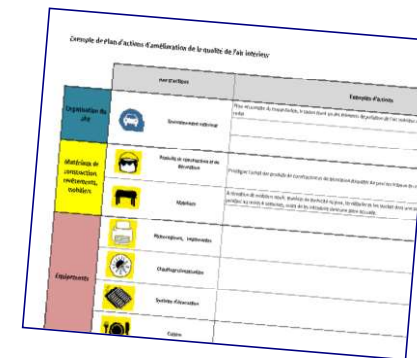
Rapport d'évaluation des moyens d'aération
 Rapport établi conformément à l'arrêté du 1er juin 2016 relatif aux modalités de présentation du rapport d'évaluation des moyens d'aération
 Date de l'évaluation :/...../.....

ETABLISSEMENT
 Nom :
 Type : (école, lycée, école maternelle, école élémentaire)
 Adresse :
 Nom du directeur d'école ou du chef d'établissement :
 Numéro de SIRET :


PROPRIÉTAIRE / EXPLOITANT
 Personne morale :
 Adresse :
 Qualité : Propriétaire Exploitant

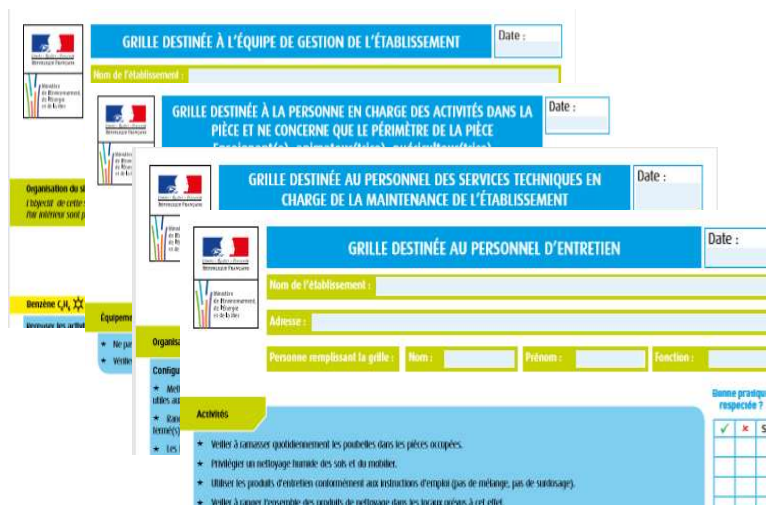
ANNEXE : État des ouvrants et des bouches
 (à reproduire pour chaque pièce investiguée)
 Pièce n°1
 Mode d'aération ou de ventilation (s'il est différent du mode principal) :
Examen des ouvrants
 Nombre d'ouvrants : (cadrès, porte-fenêtre ou porte-volet sur l'extérieur)
 Nombre d'ouvrants en état de fonctionnement : (effectivement ouvrable)
 Nombre d'ouvrants facilement accessibles : (ouvrable sans obstacle ni action supplémentaire nécessaire)
 Nombre d'ouvrants facilement manœuvrables :

 Tableau «d'actions», élaboré par le CPIE



	Méthodes	Exemples d'actions	Bonne pratique respectée ?
Organisation de la pièce	Aménagement optimal	Placer les meubles de façon à laisser de l'espace pour la circulation de l'air	
Méthodes de ventilation, chauffage, refroidissement	Pratiquer un contrôle régulier de l'entretien des équipements	Pratiquer un contrôle régulier de l'entretien des équipements	
Équipements	Pratiquer un contrôle régulier de l'entretien des équipements	Pratiquer un contrôle régulier de l'entretien des équipements	
	Pratiquer un contrôle régulier de l'entretien des équipements	Pratiquer un contrôle régulier de l'entretien des équipements	
	Pratiquer un contrôle régulier de l'entretien des équipements	Pratiquer un contrôle régulier de l'entretien des équipements	
	Pratiquer un contrôle régulier de l'entretien des équipements	Pratiquer un contrôle régulier de l'entretien des équipements	
	Pratiquer un contrôle régulier de l'entretien des équipements	Pratiquer un contrôle régulier de l'entretien des équipements	
	Pratiquer un contrôle régulier de l'entretien des équipements	Pratiquer un contrôle régulier de l'entretien des équipements	
	Pratiquer un contrôle régulier de l'entretien des équipements	Pratiquer un contrôle régulier de l'entretien des équipements	

 Grilles d'entretien extraites du guide pratique «une meilleure qualité de l'air dans les lieux accueillant des enfants»



GRILLE DESTINÉE À L'ÉQUIPE DE GESTION DE L'ÉTABLISSEMENT Date :
 Nom de l'établissement :

GRILLE DESTINÉE À LA PERSONNE EN CHARGE DES ACTIVITÉS DANS LA PIÈCE ET NE CONCERNE QUE LE PÉRIMÈTRE DE LA PIÈCE Date :
 Nom de l'établissement :
 Adresse :

GRILLE DESTINÉE AU PERSONNEL DES SERVICES TECHNIQUES EN CHARGE DE LA MAINTENANCE DE L'ÉTABLISSEMENT Date :
 Nom de l'établissement :
 Adresse :

GRILLE DESTINÉE AU PERSONNEL D'ENTRETIEN Date :
 Nom de l'établissement :
 Adresse :
 Personne remplissant la grille : Nom : Prénom : Fonction :

Activités
 * Veiller à ramasser quotidiennement les poubelles dans les pièces occupées.
 * Privilégier un nettoyage humide des sols et du mobilier.
 * Utiliser les produits d'entretien conformément aux instructions d'emploi (pas de mélange, pas de surdosage).
 * Veiller à ranger proprement les produits de nettoyage dans les locaux prévus à cet effet.

Bonne pratique respectée ?
 OUI NON



« AGIR collectivement pour la QUALITE DE L'AIR INTERIEUR »

Retours /
Commentaires

Une démarche pédagogique qui implique de multiples acteurs et qui permet des avancées concrètes

> **Améliorer la communication** entre les différents acteurs permet souvent de résoudre les problèmes (pb aération car encombrement des bureaux, définir qui nettoie les grilles d'aération ? ...)

> **Les limites de certains conseils:**
difficulté de trouver du matériel scolaire peu émissif, choix du mobilier et respect des normes de sécurité, produits d'entretien naturels et obligations d'hygiène, achats groupés, ...

> La crise Covid a modifié les **habitudes d'aération**

> Une sensibilité plus importante dans les crèches, lien avec la maternité et la santé plus prégnant,

> Difficulté de la **continuité, du suivi de l'action** avec le changement de personnel

> **Changer certaines habitudes**, mais en douceur, tester d'abord, par exemple choix de la lessive, des produits lavant pour les enfants, ...



« AGIR collectivement pour la QUALITE DE L'AIR INTERIEUR »

Contact



HAUTE AUVERGNE

Artisans du changement environnemental

CPIE Haute Auvergne

Marie Louvradoux

04 71 48 49 09 -

Château St Etienne 15000 AURILLAC

marie.louvradoux@cpie15.fr

contact@cpie15.fr

www.cpie15.com



HAUTE AUVERGNE
Artisans du changement environnemental